

Soutien à Nathalie Fernandez et Laurent Larmet Non à la puce électronique et son monde !

Nathalie Fernandez et Laurent Larmet, éleveurs de brebis laitières dans le Tarn, ont publiquement affirmé leur opposition à cette nouvelle norme imposée dans nos élevages : l'identification électronique. L'an dernier, à la suite de contrôles, la non conformité de leur identification a entraîné la suppression de 15000 euros d'aides publiques et plus de 4000 euros d'amendes. Pour les bureaucrates-négateurs de la Direction Départementale des Territoires et de l'Agence de Services et de Paiement du Tarn, les animaux à l'identification non conformes n'existent pas. Ainsi, sur les 219 brebis de leur troupeau, plus de 170 ont été écartées des droits d'attribution des aides.

D'autres éleveurs en Bretagne, Haute-Loire, etc. sont la cible de contrôles et de pénalités. Aujourd'hui même, nos amis du Tarn mènent une action à la DDT d'Albi et, dans le cadre d'une campagne de soutien à Laurent et Nathalie, nous profitons de la venue de Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'agriculture, et Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, au congrès de la FNSEA pour réaffirmer toute notre solidarité aux opposants à l'identification électronique que nous n'avons pas demandée et que nous ne voulons pas.

Aujourd'hui ce sont Laurent et Nathalie qui sont concernés par l'arbitraire de l'administration, et demain, cela peut être ceux qui, parmi nous éleveurs, refusons de nous coucher face à toutes les lubies bureaucratiques, mais aussi, tout éleveur qui pourrait avoir un moment d'inattention. En 2011, ce sont près de 80% des dossiers contrôlés au titre de la conditionnalité s'agissant de l'identification qui présentent des anomalies dues à la complexité croissante des facétieuses exigences administratives (selon le rapport d' « Evaluation du dispositif d'identification électronique des petits ruminants et de son impact en 2013 » du Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux).

Nous n'entendons pas porter de revendication particulière au Ministre de l'agriculture ou au Commissaire européen.

Le ministère de l'agriculture se retranche systématiquement derrière la Commission européenne qui a institué cette obligation d'identification électronique et l'impossibilité de l'abroger. Nous voilà mis devant le fait accompli par une directive émanant d'une institution (l'Union Européenne) qui ne manque pas d'être décrédibilisée un peu plus à chaque scrutin électoral. L'abstention toujours plus massive, ayant déjà battue des records lors des municipales, ne manquera pas d'être majoritaire lors de l'échéance de mai prochain. Cela témoigne à quel point sont discrédités tous ces politiques qui ne sont en fait que des compagnons de route de l'édification de l'empire marchand.

Nous entendons encore exprimer notre refus de la perspective totalitaire de l'économie marchande, ses velléités de Transparence et de Traçabilité, concepts néo-policiers et instruments de contrôle de la société industrielle façonnée par l'économie politique.

Ce qu'on fait aux animaux, on le fera aux hommes.

**DEPARASITONS NOS BREBIS !
DEPARASITONS NOS VIES !**

Püza Hadi, le 27 mars 2014